Actuel Associations et autres OSBL - Audit des associations

Présentiel

7h

18 personnes max

PUBLIC

- Experts-comptables
- Commissaires aux comptes
- Chefs de mission

LIEU

LISSES (91)

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Les participants ont l'expérience de dossiers d'OSBL en qualité d'EC ou de CAC ou de chef de mission

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les fondamentaux du droit comptable des associations
- Maîtriser la réforme 2025 du plan comptable pour les associations
- Utiliser au mieux les outils de la profession pour l'expertise comptable et l'audit des associations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les fondamentaux du droit comptable des associations
- Maîtriser la réforme 2025 du plan comptable pour les associations
- Utiliser au mieux les outils de la profession pour l'expertise comptable et l'audit des associations

CONTENU

◦ Les fondamentaux du droit comptable des associations (règlement 2018-06 consolidé)

◦ L'importance de l'annexe : enjeu majeur de la réforme du plan comptable

◦ Réforme du PCG (Règlements ANC 2014-03- 2022-06 2023-03) et impacts sur les comptes 2025 & 2026

◦ Les actualités juridiques
- Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République
- Loi visant à soutenir l'engagement bénévole et simplifier la vie associative
- Loi du 22 avril 2024 dite loi DDADUE
- La facturation électronique dans les OBNL
- Les bénéficiaires effectifs pour les associations et fondations – décret 2024-720 du 5 juillet 2024
- Actualités 2026 et audit des associations

◦ La gouvernance dans le secteur associatif

◦ Les spécificités des fonds de dotation

◦ Les spécificités des associations sportives

◦ Les spécificités des associations cultuelles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Echanges d'expérience
- Étude de cas.
- Exposé.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.